

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- ◇ Il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes à l'avance afin de leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- ◇ Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles ainsi qu'un étui à crayons, et ce, dès la première journée de cours. Par la suite, les enseignants préciseront le matériel nécessaire au cours.
- ◇ Les élèves devront se présenter à l'entrée des élèves située face au stationnement des autobus.

EXIGENCES

- ◇ La présence en classe et la ponctualité sont requises durant toute la session des cours d'été.
- ◇ Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour. Les vacances familiales et les voyages ne sont pas des motifs d'absence reconnus.
- ◇ Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.

Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.

CAFÉTÉRIA



La cafétéria sera fermée durant la période des cours d'été.

POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps durant la période estivale :

Danny Rioux
514 380-8899, poste 8086
coursdete.lpp@csdgs.qc.ca

En vous remerciant pour votre implication et pour votre collaboration.

Danny Rioux
Responsable des cours d'été

Cours d'été 2017

**Cours offerts aux élèves des premier et
deuxième cycles du secondaire de la
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**



Les inscriptions se font **à l'école de quartier de votre enfant**.
Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates
d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.

Frais d'inscription et transport assumés par les parents.

Les cours sont offerts à :

École Louis-Philippe-Paré

235, boulevard Brisebois
Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : 514 380-8899, poste 8086
Courriel : coursdete.lpp@csdgs.qc.ca
Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>



COURS D'ÉTÉ

1. HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ

Les cours d'été auront lieu du 6 au 21 juillet inclusivement, de 8 h 15 à 12 h, pour un total de 45 heures.

Cours offerts au premier cycle du secondaire

- ◇ Français 1^{re} sec.
- ◇ Français 2^e sec.
- ◇ Mathématique 1^{re} sec. (C2)
- ◇ Mathématique 2^e sec. (C2)

Cours offerts au deuxième cycle du secondaire

- ◇ Anglais 3^e sec. (écriture/lecture/oral)
- ◇ Anglais 4^e sec. (écriture/lecture/oral)
- ◇ Anglais 5^e sec. (écriture/oral)
- ◇ Français 3^e sec. (écriture/lecture)
- ◇ Français 4^e sec. (écriture/lecture)
- ◇ Français 5^e sec. (lecture)
- ◇ Histoire 3^e sec.
- ◇ Mathématique 3^e sec. (C2)
- ◇ Mathématique CST 4^e sec. (C2)
- ◇ Science 3^e sec.

2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

3. ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école ou par un examen du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) selon l'horaire officiel. Pour les **épreuves locales**, la note est transmise **par la poste à partir du 1^{er} août 2017**. La note des **épreuves ministérielles** est transmise par le **MEES** et est acheminée **par la poste vers le 21 août 2017**.

4. INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions se dérouleront à l'école de quartier de votre enfant. Vous devrez apporter **son bulletin de juin 2017** et remplir le formulaire officiel d'inscription sur place. **Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.** Les frais exigés sont payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit (LPP).

- ◇ Les frais à déboursier pour les cours d'été sont de **280 \$**.
- ◇ Le montant à déboursier pour les élèves qui souhaitent suivre des cours de premier et deuxième cycles et **qui n'ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2016-2017** est de **400 \$**.¹
- ◇ Le remboursement des frais sera effectué si un cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou dans le cas d'une réussite, à la suite d'une inscription déjà complétée.

¹ La priorité est offerte aux élèves de la CSDGS.

COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DU MEES

1. COURS PRÉPARATOIRES

Les cours préparatoires aux examens du MEES sont offerts du **17 au 20 juillet 2017 inclusivement**, pour un total de 15 heures.

L'horaire (avant-midi ou après-midi) sera déterminé selon la demande.

- ◇ Anglais 5^e sec. (134-510/530) – Interaction orale et production
- ◇ Applications technologiques et scientifiques 4^e sec. (057-410)
- ◇ Français 5^e sec. (132-520) – Volet écriture¹
- ◇ Histoire 4^e sec. (087-404)
- ◇ Mathématique CST 4^e sec. (063-420) – Compétence 2
- ◇ Mathématique SN 4^e sec. (065-420) – Compétence 2
- ◇ Science et technologie 4^e sec. (055-410)



Les cours préparatoires favorisent généralement l'obtention d'un taux de réussite plus élevé aux examens du MEES.

2. ÉVALUATION

Chaque cours préparatoire prépare l'élève à un examen du MEES en fonction de l'horaire officiel. La note vous sera transmise par le ministère, par voie postale, **vers le 21 août 2017**.

3. INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions ont lieu le **jeudi 13 juillet 2017, de 9 h à 17 h**, à l'école Louis-Philippe-Paré. **Vous devrez apporter le relevé officiel du MEES que vous aurez reçu vers la mi-juillet.** Les frais exigés pour les cours préparatoires sont de **105 \$**, payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit.

Pour les élèves qui n'ont pas fréquenté une école de la CSDGS en 2016-2017, le montant à déboursier pour suivre des cours préparatoires est de **145 \$**² et pour s'inscrire à une reprise d'un examen du MEES, le coût est de **40 \$**.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été, il **appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si celui-ci est reconnu par le MEES**.

¹ Les cours de français de la 5^e secondaire peuvent être offerts en tutorat.

² La priorité est offerte aux élèves de la CSDGS.